

Le Geneviévois

1721 – 2021



...un village, une rivière, un parc!

Volume 16 no 11

300 ans

Décembre 2021



Production : *Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan*
Information : Sylvie Baril : 418-362-2078 courriel : sylviebaril@stegenevieve.ca

Prochaine parution : 25 janvier
DATE DE TOMBÉE : 19 JANVIER



Christian Gendron
Maire

**Message de la
direction générale**



François Hénault
Directeur général

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Nous voici à la période des Fêtes où chacun et chacune de nous pourrons bénéficier d'un temps de repos bien mérité. Les employés et les membres du Conseil municipal se joignent à nous pour vous souhaiter un beau Noël et une année 2022 où vos souhaits pourront se réaliser.

Soyez bien prudent dans tous vos déplacements et comme à chaque année prenons le temps de faire un appel ou un geste envers une personne seule ou démunie pour que cette personne puisse avoir une dose d'amour et de réconfort auquel tous les gens sont en droit de recevoir.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE!



**BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
DU 23 DÉCEMBRE
AU 7 JANVIER**

**GARAGE MUNICIPAL FERMÉ
LES 24-27-28-31
DÉCEMBRE ET
3-4 JANVIER**

**Joyeuses
Fêtes**

BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au jeudi : 9 h 00 à 16 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous
seulement

Fermé entre 12 h 00 et 13 h 00

Coordonnées

30, rue St-Charles

Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

Téléphone : 418-362-2078

Web : www.stegenevieve.ca

Facebook: municipalité de Sainte-Geneviève
de Batiscan

Membres du Conseil

Christian Gendron, maire :	418-362-3143
Marie-Claude Samuel :	418-362-2223
Daniel Bérubé :	514-966-7859
Yanick Godon :	418-362-2963
Benoit Magny :	819-244-7462
Hugo Massicotte :	819-701-7920
Roger Marceau :	418-362-0286

Maire suppléant

Marie-Claude Samuel : janvier - février

Services municipaux

Bureau municipal :	418-362-2078
Bibliothèque :	819-840-0476
Chef pompier :	418-362-2863
	819-691-5560
Adjoint-chef pompier :	418-362-1321
Urbanisme :	418-362-2078
	Poste 2257



**Je souhaite
garder vos enfants**

Léanne Bellemare	819-690-6293
Lou Berthiaume	819-690-6293
Gabryel Bertrand	819-269-2912
Maïka Dubois	819-979-4633
Mathyce Gauthier	819-362-2687
Nathanaël Le Marois	418-362-3259



- Approbation des comptes à payer et des déboursés du mois de novembre au montant de 888 247.88\$.
- Adoption du règlement no 448-04-10-21 modifiant le règlement de zonage.
- Remplacement du climatiseur du bureau municipal au coût de 3 600\$ plus taxes auprès de Denis Pelletier réfrigération.
- Remplacement de la fournaise du garage municipal au coût de 4 900\$ plus taxes auprès de Propane GRG.
- Mandat à ABB Gestion parasitaire pour l'arrosage des bâtiments municipaux au coût de 800\$ plus taxes.
- Renouvellement annuel d'adhésion à la FQM au coût de 1 359.93\$ plus taxes.
- Contrat en services professionnels à Techni Consultants pour service de première ligne au coût de 1 450\$ plus taxes.
- Attribution d'un don de 400\$ au CAB des Riverains.
- Nomination de M. Daniel Bérubé comme représentant municipal et Mme Lyse Tremblay comme coordonnatrice à la bibliothèque municipale.
- Appuie la demande à la CPTAQ du MTQ concernant la route 361.
- Aménagement d'une glissade sur un terrain privé.
- Dépôt des déclarations de dons et autres avantages.

Réunion extraordinaire du 13 décembre

Adoption des prévisions budgétaires 2022 et du plan triennal d'immobilisation 2022-2023-2024.



Vous avez une entreprise ou vous offrez des services sur le territoire de la municipalité, nous vous proposons de vous annoncer gratuitement, dans un format carte d'affaire, à compter de notre parution de janvier.

**AVIS AUX
MOTONEIGISTES**

Nous vous invitons à agir avec respect envers les agriculteurs et à éviter de circuler en motoneige dans les zones où vous risquez d'endommager les cultures, de briser des arbres ou de nuire à la régénération forestière et végétale.

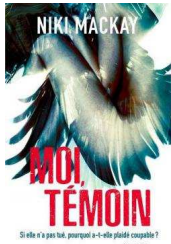


**PROCHAINE RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
Lundi le 17 janvier à 20 h 00**



NOUVEAUTÉS

Moi, témoin
Niki Mackay



Tant que la paix durera
Hélène Buteau



La belle italienne
Lucinda Riley

TIRAGE
PANIER DE 11 ROMANS
LA GAGNANTE

Sylvie Massicotte
Rang Nord

Patinoire



Accessible tous

les jours de 8 h 00 à 22 h 00

quand les conditions

climatiques le permettront.



ENTREPÔTS
Sainte-Genève



RÉSERVEZ VOTRE ESPACE!

- Sécuritaire
- Près des services
- Spacieux
- Intérieur/extérieur

50, chemin Rivière-à-Veillet, Sainte-Genève-de-Batiscan
info@entrepots-sg.com • 819 244-0126 | 819 383-4239 • www.entrepots-sg.com

À LOUER

MAISON DE VILLE
CONTEMPORAINE

- AIR CLIMATISÉ
- GARAGE EN FACADE 12'X22'
- GRANDE TERRASSE INTIME 10'X21'
- DOSSERET EN CÉRAMIQUE CUISINE ET SALLE DE BAIN
- DOUCHE CÉRAMIQUE VITRÉE

Information
819-386-2356





CHASSE-NEIGE ET BACS ROULANTS

Pendant la période hivernale, veuillez déposer vos bacs roulants à l'intérieur du banc de neige (*pas trop loin pour que les camions à ordures et récupération soient capables de vidanger votre bac*) pour éviter que nous accrochions votre bac avec le chasse-neige et que nous déneigions pleine largeur du chemin. La municipalité n'est pas responsable du bris de votre bac s'il est placé en dehors des balises.

MERCI !

STATIONNEMENT POUR L'HIVER

Il est **interdit** de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public et les stationnements publics entre 23 h 00 et 7 h 00 du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Risque de remorquage.

En respectant cette consigne, vous nous facilitez notre travail de déneigement.



Service Incendie Sainte-Genève-de-Batiscan

Édition 2021



Isaero Castillo

Sylvain de Lafontaine

Benoît Magny

Daniel Quessy

Mathieu Gendron

Normand Despins

Christian Lehaie

Sébastien Lehaie



Jean Brouillette

Simon Massicotte



Stéphane Brouillette
lieutenant

Jacques Brouillette
Viergeur

Louis Levallois
Dir. Adjoint

Guy Barbeau
lieutenant



Jean-Philippe Lepierre

Denis Cossette

Le service incendie de Sainte-Genève-de-Batiscan vous souhaite un
Joyeux temps des Fêtes en toute sécurité





ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022

REVENUS	2021	Variation	2022	Variation
Taxes	1 627 033,00\$	1,75%	1 653 180,00\$	1,58%
Paiements tenants en lieu de taxes	94 107,00\$		90 622,00\$	
Services rendus	67 106,00\$		60 250,00\$	
Impositions des droits	27 500,00\$		22 500,00\$	
Amendes, pénalités et autres revenus	11 500,00\$		12 000,00\$	
Intérêts	16 000,00\$		16 000,00\$	
Transferts	1 015 501,00\$		1 189 442,00\$	
Total des revenus	2 858 747,00\$		3 043 994,00\$	

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Administration générale	481 738,00\$		498 125,00\$	3,29%
Sécurité publique	187 968,00\$		200 499,00\$	6,25%
Transport	447 436,00\$		444 352,00\$	-0,70%
Hygiène du milieu	334 687,00\$		332 227,00\$	-0,74%
Santé et Bien-être	8 649,00\$		6 000,00\$	s/o
Aménagement, urbanisme et développement	55 825,00\$		55 398,00\$	-0,77%
Loisirs et culture	111 933,00\$		128 258,00\$	12,73%
Frais de financement	134 911,00\$		126 187,00\$	-0,07%
Total des dépenses de fonctionnement	1 763 147,00\$	2,76%	1 791 046,00\$	1,56%

SURPLUS DE L'EXERCICE	1 095 600,00\$		1 252 948,00\$	
------------------------------	-----------------------	--	-----------------------	--

CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES				
-------------------------------------	--	--	--	--

FINANCEMENT				
Remboursement de la dette à long terme	724 200,00\$		792 300,00\$	
Total du financement	724 200,00\$		792 300,00\$	

AFFECTATIONS				
Activités d'investissement	371 400,00\$	-9,73%	460 648,00\$	+19,37%
Surplus accumulé non affecté	0,00\$		0,00\$	
Surplus accumulé affecté	0,00\$		0,00\$	
Total des affectations	371 400,00\$		460 648,00\$	

TOTAL CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES	1 095 600,00\$		1 252 948,00\$	
--	-----------------------	--	-----------------------	--

SURPLUS DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	0,00\$		0,00\$	
---	---------------	--	---------------	--



PRÉVISIONS DE LA TAXATION 2022

79	2021	Variation	2022	Variation
Prévisions de la taxe foncière par 100,00\$ d'évaluation:				
- Générale	0,6045\$	0,00%	0,6045\$	0,00%
- Sûreté du Québec	0,0797\$	3,64%	0,0832\$	4,21%
- MRC des Chenaux	0,0922\$	-0,65%	0,0905\$	-1,88%
- Service des incendies et Premiers répondants	0,0472\$	1,72%	0,0515\$	0,83%
TOTAL :	0,8236\$	3,65%	0,8297\$	0,74%
PRÉVISION DES TARIFS PAR UNITÉ :				
Compteurs d'eau – taux de base	160,00\$		160,00\$	0,00\$
Compteurs d'eau – taux du m ³ supplémentaire à 250 m ³	0,85\$		0,85\$	0,00\$
Compteurs d'eau du m ³ supplémentaire à 500 m ³	1,10\$		1,10\$	0,00\$
Compteurs d'eau du m ³ supplémentaire à 1 000 m ³	1,50\$		1,50\$	0,00\$
Aqueduc – emprunt – usine de filtration	18,71\$		0,00\$	TERMINÉ
Aqueduc – emprunt prolongement	125,66\$		124,33\$	-1,33\$
Aqueduc - réservoir	37,69\$		38,27\$	0,58\$
Aqueduc – emprunt Bord de l'Eau	6,86\$		6,86\$	0,00\$
Aqueduc – St-Luc-de-Vincennes	1 494,83\$	*note 1	1 359,00\$	s/o
Aqueduc – Batiscan – taux de base	290,00\$		290,00\$	0,00\$
Aqueduc – Batiscan – taux du m ³ supplémentaire à 300 m ³	1,05\$		1,05\$	0,00\$
Aqueduc – Batiscan – taux du m ³ supplémentaire à 1 000 m ³	1,50\$		1,50\$	0,00\$
Eaux usées – entretien	178,53\$		187,88\$	9,35\$
Eaux usées – emprunt-traitement	67,43\$		67,43\$	0,00\$
Eaux usées – emprunt-collecte	287,58\$		287,58\$	0,00\$
Déchets	156,57\$		160,00\$	3,25\$
Vidange des fosses septiques – 880 gallons et moins – fosses standards	97,50\$	* note 2	105,00\$	7,50\$
Aqueduc St-Charles	3,20\$		2,70\$	-0,50\$
Aqueduc câble	15,98\$		15,20\$	-0,78\$
Eaux usées St-Charles	101,19\$		94,62\$	-6,57\$
PRIMEAU (travaux 2020) - aqueduc	0,00\$		6,32\$	NOUVEAU
PRIMEAU (travaux 2020) - sanitaire	0,00\$		8,98\$	NOUVEAU

* note 1 (Montant réel de la facture de St-Luc de l'année précédente)

* note 2 : Pour les systèmes utilisant une technologie ex. Bionest, le montant facturé correspond au coût réel du fournisseur.

François Hénault, directeur général

*Joyeuses
Fêtes!*





PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2022-2023-2024

PROJETS	2021	2022	2023	2024	ESTIMATION	MODE DE FINANCEMENT
Administration	N/A	N/A	N/A	N/A		
SÉCURITÉ PUBLIQUE Prolongement du réseau piétonnier		À réaliser	N/A	N/A	36 000\$	Budget activités d'investissement
VOIRIE						
Remplacement d'un chasse-neige		À réaliser	N/A	N/A	280 000\$	Règlement d'emprunt
Reconstruction du rang Pointe-Trudel			À réaliser	N/A	600 000\$	Aide financière à obtenir MTQ programme AIRRL
HYGIÈNE DU MILIEU						
Remplacement des infrastructures dans les dossiers aqueduc et communication		À réaliser			50 000\$	Surplus d'aqueduc
Remplacement de conduite rang Nord – rang Sud (après autoroute), rues du Bocage, Renaud – conduite d'amenée (après le réservoir et les Puits de captation)	En cours	À terminer			5 000 000\$	Règlement d'emprunt au total, Programme de renouvellement de conduite d'eau potable FIMEAU subvention 80%, taxe au secteur 75%
Remplacement de la conduite d'aqueduc du #20 au #141 rang Sud			À réaliser		À déterminer	Travaux à concorder avec le MTQ- aide financière à obtenir
LOISIRS & CULTURE						
Aménagement d'un parc sur la rue du Ruisseau	En cours	À terminer			20 000\$	Aide financière obtenue
Aménagement d'une agora à la Halte Desjardins		À réaliser			150 000\$	Aide financière à obtenir
Construction d'une patinoire couverte			À débiter	À réaliser	À déterminer	Aide financière à obtenir
Aménagement audio-visuel du centre communautaire et bureau municipal		À réaliser			50 000\$	Enveloppe 100% de la MRC à obtenir
Ajout d'espaces fonctionnels pour équipements de voirie		À débiter	À réaliser		À déterminer	Enveloppe MAMH, programme PRABAM



Programmation hiver 2022



Premier cours gratuit

La municipalité est fière de participer à l'accessibilité des loisirs en offrant des cours à prix réduits.



Entraînement sur vidéo en groupe

Lundi de 19 h à 20 h

Responsable :

Alexandrine Plaisance

5 \$ pour 7 semaines

6 février au 18 mars

Matériel requis : matelas de yoga, poids, bouteille d'eau et serviette.

La motivation vient avec l'effet de groupe!

Cours de vitrail

Jeudi de 18 h 30 à 21 h 30

Professeur : Guy Diamond

120 \$ pour 6 semaines

6 février au 3 mars

Tout le matériel est fournis (Vitres, outils, etc)

À la suite du cours, vous serez en mesure de faire des fenêtres et des portes en vitrail.

Entraînement maman-bébé et femme enceinte



Vendredi de 13 h 15 à 14 h 15

Professeurs :

Jessica Boissonneault et

Kathryne Gervais

Momki Joue

100 \$ pour 8 semaines

24 janvier au 18 mars

Matériel requis : tapis de yoga, bouteille d'eau et serviette

Kinésiologue accréditée et certifiée en entraînement pré/postnatal, l'enseignante animera un entraînement sécuritaire et prendra le temps de répondre aux questions des participantes, les motiver et corriger leurs mouvements au besoin.

Cours de Hatha yoga

Mardi de 19 h à 20 h

Jeudi de 9 h à 10 h

Professeur : Ashley Coventry

Cours en anglais

possibilité d'accompagnement en français par sa conjointe

70 \$ par cours pour 8 semaines

24 janvier au 18 mars

Matériel requis : tapis de yoga, bouteille d'eau et serviette

Objectif pour débutants : s'initier à la pratique de l'hatha yoga de manière ludique et sécuritaire.

Objectif pour expérimentés : consolider les fondements de l'hatha yoga, poursuivre le développement de sa pratique personnelle.

Ce cours aborde les principes de base de l'hatha yoga, qui est à l'origine de presque tous les yogas modernes. L'hatha yoga offre d'excellents repères pour cultiver une présence attentive et créer des états de détente. Ce yoga est pratiqué à un rythme lent, ce qui favorise l'observation des sensations, l'écoute de soi et l'intégration des apprentissages.



Pour informations et inscriptions :

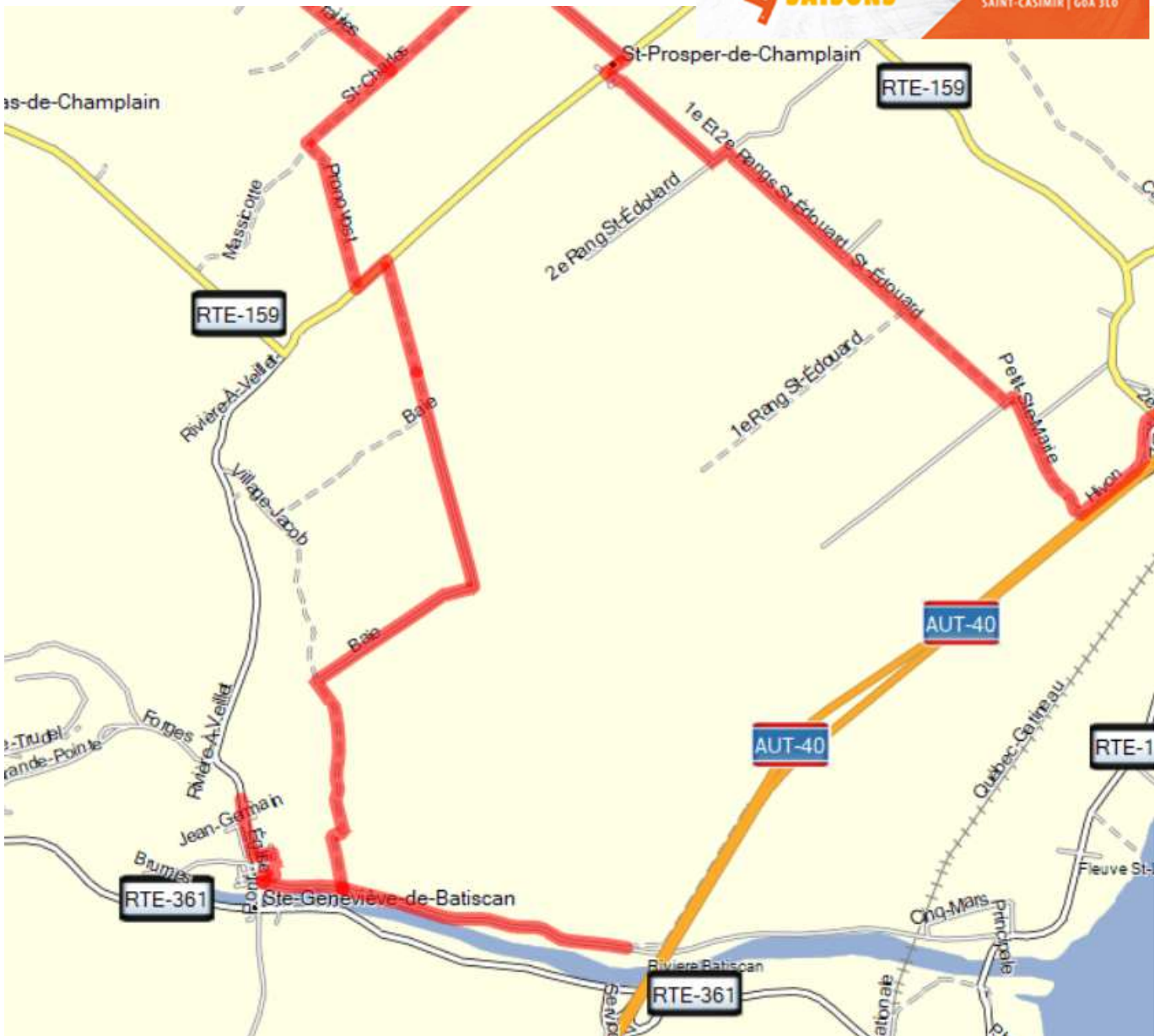
Léonie Désilets, coordonnatrice en loisirs

loisirs.stegenevieve@gmail.com

418 362-2078

Vous n'êtes pas certain d'aimer un cours?
Votre inscription peut être annulé après le premier cours sans paiement.

Tous les cours sont donnés à la salle communautaire J.-A.-Lesieur.



Itinéraire : Du garage Marchand via rue St-Charles, rue Nelson vers l'arrière du centre communautaire, rue Principale, rang Village-Jacob, route de la Baie, route 159 (rang St-Augustin par la gauche) pour prendre la route Pronovost et le rang St-Charles. À partir de là, vous pouvez vous rendre à plusieurs endroits (procurez-vous la carte des sentiers). Également vous pouvez vous rendre jusqu'au chemin Gabrielle-Baribeau par le rang Nord. Vous référer aux panneaux d'indications.

Pour y accéder, il faut vous procurer la carte de trail auprès de Adeptes Quad Portneuf. SOYEZ PRUDENT!



Paroisse Ste-Élisabeth, communauté de Ste-Geneviève

MESSE DE NOËL LE 24 DÉCEMBRE À 20 H 00



ATTENTION AUX CHUTES DE NEIGE

Durant l'hiver il se produit des chutes de neige ou de glace venant du toit de l'église. Nous vous demandons **d'éviter de passer ou de stationner entre la salle et l'église lors de température pouvant occasionner ces chutes.**

À COLORIER





Renouvellement des cartes de membres

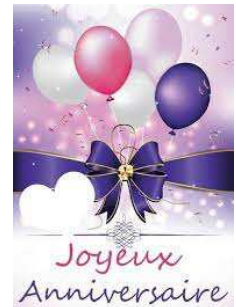
Le Conseil d'administration a adopté une résolution lors de leur rencontre du 18 novembre dernier, afin de reprendre le renouvellement des cartes de membres. À compter de janvier 2022, un membre du conseil appellera chacun des membres dont le renouvellement se fait habituellement en janvier et février. Nous vous inviterons à passer par le local de la Fadoq, si c'est possible, afin de payer votre renouvellement et vous recevrez votre carte par la poste.

ANNIVERSAIRES

Des membres ont souligné leur anniversaire en Décembre :

Jean-Claude Beaupré, Martine Dessureault, Noëlla Baribeau, Anita Bérubé, Ginette Rocheleau, Lise Frigon, André Normandin, Jocelyn Tremblay, Nicole Lahaie, Julienne Magny, Pierre Baril et Jean-René Larocque.

BON ANNIVERSAIRE À TOUS NOS MEMBRES !



CARTES

L'activité du mardi après-midi, soit le jeu de cartes, a débuté le 7 décembre. Tout se passe très bien et nous respectons les consignes sanitaires. Si vous voulez vous joindre à nous, vous êtes les bienvenus à compter du 18 janvier 2022 nous reprendrons nos activités et ce, à tous les mardis après-midi à compter de 13h00. Nous avons besoin du code QR étant donné que nous servons une collation individuelle.

BINGO

Nous devons avoir un permis de bingo récréatif pour effectuer notre bingo de chaque mois. La demande de permis a été envoyé et dès que nous aurons l'autorisation de commencer, nous vous indiquerons les dates à raison du 2^e mercredi de chaque mois. Selon le nombre de personnes, le bingo aura lieu au Local de la Fadoq.

REPAS

Nous préparons un dîner conférence pour le mois de janvier ou février. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous parvenir vos commentaires par courriel au : adstegen@hotmail.com en indiquant dans l'objet : **Conférence**.

Au plaisir de se rencontrer à nouveau.

Normande Cossette, présidente
418-362-2007





1798

Grandes dates de notre histoire

pour les vieilles souches comme pour les jeunes pousses

Faire **raconter** un village • Faire **danser** un village • Faire **rêver** un village
par René Beaudoin, historien, Société historique de Sainte-Geneviève

La grosse industrie

En 1798, la grosse industrie s'installe à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. À Trois-Rivières, les Forges du Saint-Maurice étaient cette grande entreprise, la seule dans tout le Québec, où l'on produisait depuis 1738 de la fonte et du fer pour tous les usages de l'époque. Un véritable village s'était créé tout autour des usines de production. On connaissait déjà la qualité du minerai de fer dans la région de la rivière Saint-Maurice et de la rivière Batiscan depuis 1670. La transformation du minerai commença à Trois-Rivières et il fallut attendre 1798 pour la voir apparaître à Sainte-Geneviève.

L'établissement de la rivière Batiscan est le deuxième dans tout le Québec, après Trois-Rivières soixante ans auparavant. Ainsi, l'expertise développée à Trois-Rivières pendant ces deux générations servira à la compagnie des forges de la Batiscan. Ici, à Sainte-Geneviève et autour, on avait suffisamment des trois ingrédients nécessaires à la fabrication de la fonte et du fer : le minerai, qui était un minerai de surface (le fond des fossés qui présentent des traces de rouille en témoigne), le bois pour le charbon de bois, et la pierre à chaux, un calcaire utilisé comme fondant. On avait aussi une bonne rivière pour assurer le fonctionnement des roues à eau qui actionnent les soufflets et pour assurer le transport des marchandises jusqu'au fleuve. Et on avait une main-d'œuvre disponible.

Le 18 septembre 1798, Thomas Coffin et son beau-frère John Craigie fondent la Compagnie des forges de Batiscan sur les terres que possède déjà Coffin à Sainte-Geneviève. Joseph Frobisher s'est joint à eux. Ce sera l'une des rares entreprises industrielles de la colonie. Et elle était fondée sur des capitaux provenant de l'étranger. Des travailleurs spécialisés venaient d'aussi loin que les États-Unis. D'autres venaient des Forges du Saint-Maurice. Les manœuvres provenaient des environs et d'autres endroits dans la vallée du Saint-Laurent. L'aventure dura quinze ans. L'entreprise ferma ses portes en 1814 en entretenant l'espoir d'une réouverture. Il ne reste que le nom du rang.

Politique d'achat local

On ignore combien d'ouvriers exactement ont travaillé aux Forges. Il y en avait une soixantaine en 1801. L'industrie embauchait des hommes, mais peut-être aussi quelques femmes. Il y avait des fondeurs, des mouleurs, des manœuvres, des journaliers, des bûcherons, des charbonniers, des commis, etc. Le haut-fourneau fonctionnait cinq mois par année. Les ouvriers habitaient les maisons et corps de logis de la compagnie. Y vivaient-ils avec leur famille? Peut-être. Les Forges offraient des emplois saisonniers ainsi que des revenus d'appoint aux agriculteurs d'ici et d'ailleurs, qui fournissaient le minerai provenant de leurs terres, le bois et aussi les denrées alimentaires et autres fournitures dont ces ouvriers avaient besoin. La compagnie tentait d'acheter tout le nécessaire dans la région d'abord, puis ailleurs au Québec, et tentait d'en importer le moins possible.



Les légendes du diable aux Forges du Saint-Maurice étaient nombreuses. Sans doute qu'il y en a eu aussi plusieurs aux Forges de la Batiscan. Le feu à 1600°C du haut-fourneau a dû faire le bonheur des conteurs d'ici et le malheur des personnes peureuses.

Poêles, marmites, socs de charrue

Il ne semble plus exister de pièces moulées aux Forges de Sainte-Geneviève. Seules des fouilles archéologiques nous en révéleraient peut-être quelques-unes. En 1807, les flancs des poêles comportaient les bustes des amiraux Nelson et Duncan. Les produits finis des Forges ont été vendus partout au Québec, et même jusqu'en Ontario et en Nouvelle-Écosse. Ses produits concurrençaient ceux des Forges du Saint-Maurice et ceux qui étaient importés d'Écosse.



Le mois prochain : L'année 1833



L'HIVER ARRIVE ET LES MOTONEIGISTES AUSSI !

Avec la saison hivernale qui arrive à grands pas, la Sûreté du Québec désire rappeler qu'elle sera présente sur les sentiers de motoneige pour s'assurer de la sécurité des usagers et du respect des lois en vigueur.

Cette présence policière vise à sensibiliser les motoneigistes à adopter des comportements responsables et sécuritaires. Des interventions seront réalisées dans les sentiers ainsi qu'aux croisements des chemins publics auprès des motoneigistes qui ont des comportements qui compromettent la sécurité des autres usagers. Une attention particulière sera portée à la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux, le non-respect de la limite de vitesse et le non-respect des panneaux d'arrêt obligatoires aux croisements des sentiers et des chemins publics.

Conseils de sécurité

Circuler sur les sentiers balisés et **éviter les plans d'eau** : l'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.

Éviter de partir seul en randonnée et toujours avertir un proche de l'itinéraire prévu.

Être particulièrement vigilant à la croisée d'un chemin public.

Garder la droite en tout temps.

Respecter la signalisation.

Ajuster sa vitesse en fonction des conditions des sentiers.

S'abstenir de consommer de l'alcool ou de la drogue.

Rappel de la réglementation

La circulation en motoneige est interdite sur les chemins publics sauf en cas d'exception, notamment aux endroits prévus par une signalisation.

La limite de vitesse maximale en sentier est de 70 km/h.

Les motoneigistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par la drogue, l'alcool ou une combinaison des deux.

La capacité de conduite affaiblie et la vitesse sont les principales causes de collisions mortelles en motoneige. Au cours de la saison 2019-2020, 24 personnes ont perdu la vie en pratiquant ce loisir sur le territoire de la Sûreté du Québec.

Service des communications
Sûreté du Québec
Région de la Mauricie et Lanaudière
819 379-7195
www.sq.gouv.qc.ca





PROGRAMMATION JANVIER 2022



Café-rencontre « Quotidien du proche aidant »

Ces rencontres (indépendantes l'une de l'autre) se veulent un lieu de partage et d'apprentissage pour les proches aidants d'aînés. Plusieurs sujets seront abordés en lien avec vos inquiétudes et votre réalité de proche aidant. Vous aurez l'occasion d'échanger et de vous outiller en toute confiance. Les thèmes seront choisis selon les besoins des participants présents à chaque fois.

17 et 31 janvier à 9h30

St-Luc-de-Vincennes (2^e étage)

10 et 24 janvier à 9h30

Ste-Thècle (local 217)

Café-jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres. Bienvenue aux nouveaux membres!

Mardi le 11 janvier à 13h15

St-Luc-de-Vincennes (2^e étage)

Jeudi le 13 janvier à 13h15

Ste-Thècle (217)



Groupe de soutien « Vivre un deuil et grandir »

Ce groupe est pour tous les proches aidants (ou qui l'ont été) qui vivent la perte d'un être cher et dont le deuil est difficile. Nous offrons un lieu d'accueil, de soutien et de partage dans le respect et la confidentialité où plusieurs thèmes seront abordés avec l'intervenante.

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

Début le 12 janvier (fin le 23 mars)

Les mercredis à 13h15

Série de 10 rencontres (groupe fermé)

St-Luc-de-Vincennes (2^e étage)



Atelier « La résilience »

Utile dans les différents défis auxquels nous sommes confrontés, la résilience est une attitude essentielle pour y faire face avec courage. Lors de cet atelier, nous nous pencherons sur ses dessous, ainsi que les étapes à suivre pour la développer davantage.

Mardi le 18 janvier à 13h15

St-Luc-de-Vincennes (2^e étage)

Jeudi le 20 janvier à 13h15

Ste-Thècle (217)

Conférence « Vivre sainement avec une maladie dégénérative du cerveau »

La présidente de la Société québécoise d'intervention pour les démences fronto-temporales vous aidera à comprendre le cerveau incluant ses différentes maladies et trouver des moyens efficaces pour vivre ou accompagner sainement et même réduire la vitesse de dégénérescence dans certains cas. Une approche altruiste qui vous fera du bien!

Vendredi le 28 janvier

Arrivée 13h

St-Luc-de-Vincennes

(entrée et stationnement à l'arrière)

Places limitées, faites vite!

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan




















Contactez-nous pour vous inscrire au 1 855 284-1390 (sans frais)

Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)

St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2^e étage)





Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 
2 	Fermé 3	Fermé 4	Fermé 5	Fermé 6	Fermé 7	8
9 	10	11 	12 	13  	14	15
16 	17 	18  	19  	20  	21	22
23 	24	25 	26 	27	28	29
30 	31					



Tout le territoire sauf :



Cueillette des ordures ménagères du 360 au 420 rang Côté Sud seulement



Séance du conseil



Cueillette des ordures ménagères du 432 au 541 rang Rivière-à-la-Lime seulement



Récupération



Pleine Lune



Bibliothèque (mercredi de 18 h 30 à 20 h 00)



Dimanche 10 h 45



Age d'Or